

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6074 Société : 186548

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BEN SARI ABDELLAH

Date de naissance :

22/03/50

Adresse :

RD Abdellah Ben Yakkim
Aïn Diab Casablanca

Tél. :

0663 63 6465 Total des frais engagés : 543, 00 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BOUTAIB BEN SARI Latifa

Rhumatologue-Ostéopathie

283, Bd. N° 1 Zerktouni - Casablanca

Tél. : 0522 39 99 57

INPE : 091164491

Date de consultation : 20/09/2023

Nom et prénom du malade : BEN SARI Abdelhakim Age : _____

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

DR ou hanane aug

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Carapac

Le : 13/11/2023

Signature de l'adhérent(e) : R ACCUEIL



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/09/2013	ca		300,-	 Dr. BOUTAIB BENSARI Latifa Rhumatoologue-Ostéopathe 283, Bd. Med Zerkouni - Casablanca Tél : 0522 39 99 57 091164491

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie EL ANABEL Mme H.T. El ARAKI Bd. Abdellatif Ben Kaddour Tel.: 022-36-54-28 STP# 092023027	20-09-2023	213,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
			COEFFICIENT DES TRAVAUX	
			MONTANTS DES SOINS	
			DEBUT D'EXECUTION	
			FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS	
			DATE DU DEVIS	
			DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Latifa BOUTAIB BEN SARI
RHUMATOLOGUE

Spécialiste des Maladies des OS
et des Articulations
Diplômée de la Faculté de Médecine
de Marseille (France)
Médecin Expert Assermenté près
les Tribunaux de Casablanca



الدكتورة لطيفة بوطيب بن ساري

اختصاصية في أمراض العظام
والمفاصل (الروماتيزم)
خريجة كلية الطب بمرسيليا
(بفرنسا)

خبيرة محلفة لدى المحاكم

Casablanca, le 20 Septembre ٢٠١٣ الدار البيضاء،

ORDONNANCE

Mⁿ Abdel Halim BEN SARI

41,70 Profemal 810 100
1 710/1 6 Jan



37,70 Duoxal
1cp 30,0



51,00 Coltras IN
1 111; x6,



38,70 Detrolactal 80
1 IN



26,70 Parafine + o de
l'appareil 2-1
243,40



Dr. BOUTAIB BEN SARI Latifa
Rhumatologue Ostéopathe

05.22.39.99.57 - قرب شارع الزيراوي - الدار البيضاء - الهاتف : 283, Bd. Mohamed Zerkouni Casablanca
283, Bd. Mohamed Zerkouni [environ Boulevard Ziraoui] - Casablanca Tél. : 05.22.39.99.57
I.C.E.: 001813785000001 - INPE : 091164491 INPE 09116449157

6 118001 151264



Prix Public de Vente
76,00 DHS
Ph. - Maroc

میروں دیبو میڈر 80 من/2 مل

LOT 082718
UT AV 04 22
PPV 51.00 DH

کولہ

LOT/EXP.:

FW9761
11/2026
P.P.V:37DH70

DUO-XOL 500mg/2mg ديو-كول
Boîte de 20 comprimés

37105

41,70

Profenid® 100mg

toprofène